

Check-lists – Connaissances professionnelles

Intermédiation en crédit hypothécaire	2
Listes	2
Check-lists	3
Intermédiation en crédit à la consommation	16
Listes	16
Check-lists	17
Intermédiation en services bancaires et d'investissement	29
Listes	29
Check-lists	30
Distribution d'assurances ou de réassurances	35
Listes	35
Check-lists	37

Ces checklists fournissent des précisions sur les exigences en matière des connaissances professionnelles, mais seule la législation relative aux connaissances professionnelles est juridiquement contraignante. Ces check-lists sont conçues pour vous aider dans la préparation de votre dossier. Vous ne devez pas les soumettre à la FSMA. Lisez d'abord la « Marche à suivre - Connaissances professionnelles ». Complétez ensuite la check-list pour chacune des personnes responsables et pour les personnes en contact avec le public de votre entreprise.

Attention : les check-lists diffèrent en fonction de la forme juridique et du statut demandé, puisque les exigences sont différentes. Utilisez uniquement la/les check-list(s) qui s'appliquent à votre cas.



Intermédiation en crédit hypothécaire

Listes

Liste des personnes responsables – Intermédiation en crédit hypothécaire

Dressez une liste des personnes responsables au sein de votre entreprise et cochez le rôle assumé par celles-ci. Complétez ensuite, pour chacune de ces personnes, la check-list qui se rapporte à ce rôle.

Nom	Prénom	Personne physique (intermédiaire)	Responsable de la distribution	Dirigeant effectif qui <i>de facto</i> assume la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou en exerce le contrôle ¹	Administrateur qui n'exerce pas la fonction de dirigeant effectif ¹	Dirigeant effectif qui <i>de facto</i> n'assume pas la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou n'en exerce pas le contrôle ¹
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Ne s'applique qu'aux personnes morales.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	









Check-lists

Check-list connaissances professionnelles en crédit hypothécaire – courtiers

Courtier en crédit hypothécaire même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 24 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<input type="checkbox"/> 12 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Responsable de la distribution auprès d'un courtier en crédit hypothécaire

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 24 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<input type="checkbox"/> 12 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui *de facto* assume la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou en exerce le contrôle, auprès d'un courtier en crédit hypothécaire (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	


**Dirigeant effectif non *de facto* responsable OU
Administrateur non dirigeant effectif
auprès d'un courtier en crédit hypothécaire**






Check-list – Connaissances
professionnelles



Dirigeant effectif qui *de facto* n'assume pas la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou n'en exerce pas le contrôle, OU administrateur (membre de l'organe légal d'administration) qui n'exerce pas la fonction de dirigeant effectif, auprès d'un courtier en crédit hypothécaire (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissance de base Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>


Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	








Check-list connaissances professionnelles en crédit hypothécaire – agents liés

Agent lié en crédit hypothécaire même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<input type="checkbox"/> 6 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Responsable de la distribution auprès d'un agent lié en crédit hypothécaire

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<input type="checkbox"/> 6 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui *de facto* assume la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou en exerce le contrôle, auprès d'un agent lié en crédit hypothécaire (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	


**Dirigeant effectif non *de facto* responsable OU
Administrateur non dirigeant effectif
auprès d'un agent lié en crédit hypothécaire**






Check-list – Connaissances
professionnelles



Dirigeant effectif qui de facto n'assume pas la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou n'en exerce pas le contrôle, OU administrateur (membre de l'organe légal d'administration) qui n'exerce pas la fonction de dirigeant effectif, auprès d'un agent lié en crédit hypothécaire (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissance de base Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>


Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	








Check-list connaissances professionnelles en crédit hypothécaire – sous-agents

Sous-agent en crédit hypothécaire même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Responsable de la distribution auprès d'un sous-agent en crédit hypothécaire

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui *de facto* assume la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou en exerce le contrôle, auprès d'un sous-agent en crédit hypothécaire (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	

**Dirigeant effectif non *de facto* responsable OU
Administrateur non dirigeant effectif
auprès d'un sous-agent en crédit hypothécaire**

Check-list – Connaissances
professionnelles



Dirigeant effectif qui de facto n'assume pas la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit hypothécaire, ou n'en exerce pas le contrôle, OU administrateur (membre de l'organe légal d'administration) qui n'exerce pas la fonction de dirigeant effectif, auprès d'un sous-agent en crédit hypothécaire (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

: Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissances de base Modules 1 et 3)	<i>Non applicable</i>

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat.	



Check-list connaissances professionnelles en crédit hypothécaire - personnes en contact avec le public

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

Les données et documents qui concernent les personnes en contact avec le public ne doivent **pas** être fournis à la FSMA. Vous devez en revanche tenir ces données et documents à la disposition de la FSMA afin qu'elle puisse les vérifier.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit hypothécaire	Expérience en crédit hypothécaire ¹
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 3)	<input type="checkbox"/> 6 mois

¹ Un PCP en formation peut acquérir les connaissances théoriques et l'expérience pratique requises en cours d'activité. Il doit avoir acquis les connaissances professionnelles requises dans un délai d'un an à partir de sa désignation comme PCP (en formation).



Intermédiation en crédit à la consommation

Listes

Liste des personnes responsables – Intermédiation en crédit à la consommation

Dressez une liste des personnes responsables au sein de votre entreprise et cochez le rôle assumé par celles-ci. Complétez ensuite, pour chacune de ces personnes, la check-list qui se rapporte à ce rôle.

Nom	Prénom	Personne physique (intermédiaire)	Responsable de la distribution	Dirigeant effectif qui assume <i>de facto</i> la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit à la consommation ou en exerce la contrôle ¹	Dirigeant effectif qui n'assume pas <i>de facto</i> la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit à la consommation ou n'en exerce pas la contrôle ¹
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Ne s'applique qu'aux personnes morales.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	









Check-lists

Check-list connaissances professionnelles en crédit à la consommation - courtiers

Courtier en crédit à la consommation même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 24 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<input type="checkbox"/> 12 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Responsable de la distribution auprès d'un courtier en crédit à la consommation

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 24 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<input type="checkbox"/> 12 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui *de facto* assume la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit à la consommation, ou en exerce le contrôle, auprès d'un courtier en crédit à la consommation (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<i>Non applicable</i>








Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	

Dirigeant effectif qui *de facto* n'assume pas la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit à la consommation, ou n'en exerce pas le contrôle, auprès d'un courtier en crédit à la consommation (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissances de base Modules 1 et 2)	<i>Non applicable</i>


Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	








Check-list connaissances professionnelles en crédit à la consommation – agents liés

Agent lié en crédit à la consommation même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<input type="checkbox"/> 6 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Responsable de la distribution auprès d'un agent lié en crédit à la consommation

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<input type="checkbox"/> 6 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui *de facto* assume la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit à la consommation, ou en exerce le contrôle, auprès d'un agent lié en crédit à la consommation (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<i>Non applicable</i>






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui *de facto* n'assume pas la responsabilité de l'activité d'intermédiation en crédit à la consommation, ou n'en exerce pas le contrôle, auprès d'un agent lié en crédit à la consommation (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissance de base Modules 1 et 2)	<i>Non applicable</i>


Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	








Check-list connaissances professionnelles en crédit à la consommation – Responsable de la distribution auprès d'un agent à titre accessoire

Type 1: L'utilisation des crédits offerts est limitée aux biens et services que l'agent vend lui-même

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissances de base Modules 1 et 2)	<i>Non applicable</i>






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Type 2: L'utilisation des crédits offerts n'est pas limitée aux biens et services que l'agent vend lui-même

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<input type="checkbox"/> 6 mois

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Check-list connaissances professionnelles en crédit à la consommation - personnes en contact avec le public

PCP auprès d'un courtier, un agent lié ou un agent à titre accessoire Type 2 *

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

Les données et documents qui concernent les personnes en contact avec le public ne doivent **pas** être fournis à la FSMA. Vous devez en revanche tenir ces données et documents à la disposition de la FSMA afin qu'elle puisse les vérifier.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation¹
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens (Modules 1 et 2)	<input type="checkbox"/> 6 mois

* L'utilisation des crédits offerts n'est pas limitée aux biens et services que l'agent vend lui-même.

¹ Un PCP en formation peut acquérir les connaissances théoriques et l'expérience pratique requises en cours d'activité. Il doit avoir acquis les connaissances professionnelles requises dans un délai d'un an à partir de sa désignation comme PCP (en formation).

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



PCP auprès d'un agent à type accessoire Type 1 *

Les données et documents qui concernent les personnes en contact avec le public ne doivent **pas** être fournis à la FSMA. Vous devez en revanche tenir ces données et documents à la disposition de la FSMA afin qu'elle puisse les vérifier.

Diplôme	Connaissances techniques en crédit à la consommation	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en crédit ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<i>Non applicable</i>
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens portant sur les connaissances de base (connaissances de base Modules 1 et 2)	<i>Non applicable</i>

* L'utilisation des crédits offerts est limitée aux biens et services que l'agent vend lui-même.



Intermédiation en services bancaires et d'investissement

Listes

Liste des personnes responsables – intermédiation en services bancaires et d'investissement

Dressez une liste des personnes responsables au sein de votre entreprise et cochez le rôle assumé par celles-ci. Complétez ensuite, pour chacune de ces personnes, la check-list qui se rapporte à ce rôle.

Nom	Prénom	Personne physique ¹	Dirigeant effectif qui assume <i>de facto</i> la responsabilité de l'activité d'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement ²
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

¹ Seulement possible pour l'agent en services bancaires et en services d'investissement.

² Ne s'applique qu'aux personnes morales.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	

**Courtier en services bancaires et d'investissement même
(= personne physique)**

Check-list – Connaissances
professionnelles



Check-lists

Check-list connaissances professionnelles en services bancaires et d'investissement – courtiers

Courtier en services bancaires et en services d'investissement même (= personne physique)

L'inscription en tant que courtier en services bancaires et en services d'investissement n'est pas accessible pour une personne physique.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif *de facto* responsable qui assume *de facto* la responsabilité de l'activité d'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement auprès d'un courtier en services bancaires et d'investissement (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

: Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en services bancaires et d'investissement	Expérience en services bancaires et d'investissement
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 24 mois
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/> Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens portant sur tous les modules cités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Fondements de l'activité bancaire et financière • Module 2 – Compliance • Module 3 – Circulation monétaire et produits d'épargne • Module 4 – Produits et conseils d'investissement 	<input type="checkbox"/> 12 mois


Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	








Check-list connaissances professionnelles en services bancaires et d'investissement – agents

Agent en services bancaires et d'investissement même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.


Diplôme	Connaissances techniques en services bancaires et d'investissement	Expérience en services bancaires et d'investissement
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur tous les modules cités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Fondements de l'activité bancaire et financière • Module 2 – Compliance • Module 3 – Circulation monétaire et produits d'épargne • Module 4 – Produits et conseils d'investissement 	<input type="checkbox"/> 6 mois






Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Dirigeant effectif qui assume *de facto* la responsabilité de l'activité d'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement auprès d'un agent en services bancaires et d'investissement (personne morale)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en services bancaires et d'investissement	Expérience en services bancaires et d'investissement
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 12 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur tous les modules cités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Fondements de l'activité bancaire et financière • Module 2 – Compliance • Module 3 – Circulation monétaire et produits d'épargne • Module 4 – Produits et conseils d'investissement 	<input type="checkbox"/> 6 mois


Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	








Check-list connaissances professionnelles en services bancaires et d'investissement – personnes en contact avec le public (« PCP »)

PCP en services bancaires et d'investissement

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en services bancaires et d'investissement	Expérience en services bancaires et d'investissement ¹
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière d'intermédiation en services bancaires et d'investissement ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	<input type="checkbox"/> 6 mois
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur tous les modules cités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Fondements de l'activité bancaire et financière • Module 2 – Compliance • Module 3 – Circulation monétaire et produits d'épargne • Module 4 – Produits et conseils d'investissement 	<input type="checkbox"/> 6 mois

¹ Un PCP en formation peut acquérir les connaissances théoriques et l'expérience pratique requises en cours d'activité. Il doit avoir acquis les connaissances professionnelles requises dans un délai d'un an à partir de sa désignation comme PCP (en formation).



Distribution d'assurances ou de réassurances

Listes

Liste des personnes responsables – distribution d'assurances ou de réassurances

Dressez une liste des personnes responsables au sein de votre entreprise et cochez le rôle assumé par celles-ci. Complétez ensuite, pour chacune de ces personnes, la check-list qui se rapporte à ce rôle.

Nom	Prénom	Personne physique (intermédiaire)	Responsable de la distribution	Dirigeant effectif qui assume <i>de facto</i> la responsabilité de l'activité de distribution d'assurances ou de réassurances ¹
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Ne s'applique qu'aux personnes morales.



Liste des branches d'assurances par type de produits

Non-vie

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Branche 1.a. Accidents sauf accidents du travail | <input type="checkbox"/> Branche 10. Assurance véhicules moteurs |
| <input type="checkbox"/> Branche 1.b. Accidents du travail | <input type="checkbox"/> Branche 11. R.C. véhicules aériens |
| <input type="checkbox"/> Branche 2. Maladie | <input type="checkbox"/> Branche 12. R.C. véhicules maritimes |
| <input type="checkbox"/> Branche 3. Corps de véhicules terrestres | <input type="checkbox"/> Branche 13. R.C. générale |
| <input type="checkbox"/> Branche 4. Corps de véhicules ferroviaires | <input type="checkbox"/> Branche 14. Crédit |
| <input type="checkbox"/> Branche 5. Corps de véhicules aériens | <input type="checkbox"/> Branche 15. Caution |
| <input type="checkbox"/> Branche 6. Corps de véhicules maritimes | <input type="checkbox"/> Branche 16. Pertes pécuniaires diverses |
| <input type="checkbox"/> Branche 7. Marchandises transportées | <input type="checkbox"/> Branche 17. Protection juridique |
| <input type="checkbox"/> Branche 8. Incendies et éléments naturels | <input type="checkbox"/> Branche 18. Assistance |
| <input type="checkbox"/> Branche 9. Autres dommages et biens | |

Vie avec/sans composante d'investissement

- Branche 21. Assurance-vie, non liée aux fonds d'investissement à l'exception de l'assurance nuptialité et natalité
- Branche 22. Assurance nuptialité et natalité non liée aux fonds d'investissement
- Branche 23. Vie fonds d'investissement
- Branche 24. L'assurance pratiqué en Irlande et au Royaume-Uni dénommée "Permanent Health Insurance" (assurance maladie non résiliable à long terme).
- Branche 25. Les opérations tontinières
- Branche 26. Capitalisation
- Branche 27. Gestion de fonds collectifs pension
- Branche 28. Les opérations visées au livre IV, titre 4, chapitre I du "Code français des assurances".
- Branche 29. Défini dans la loi sur l'assurance sociale et les opérations visées dans le cadre de la durée de vie de l'être humain, dans la mesure où elles sont conformes à la loi d'un État membre et sont pratiquées ou gérées par des entreprises d'assurance à leurs propres risques

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Check-lists

Check-list connaissances théoriques en distribution d'assurances ou de réassurances

Inscription comme INTERMÉDIAIRE-PERSONNE PHYSIQUE en tant que courtier, agent, sous-agent d'assurance ou de réassurance, ou en tant qu'intermédiaire d'assurance à titre accessoire ou souscripteur mandaté

Personnes responsables concernées :

1. **Personne physique elle-même**
2. **Responsable de la distribution**

Connaissances théoriques :

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.




: Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en assurances
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances
<input type="checkbox"/> Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens portant sur tous les modules cités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Connaissances de base • Module 2 – Assurances non-vie • Module 3 – Assurances vie sans component d'investissement • Module 4 – Assurances vie avec component d'investissement Les modules 2, 3 et/ou 4 sont en fonction des activités de distribution exercées.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Expérience pratique :

Diplôme	Courtier	Agent	Sous-agent ¹	Souscripteur mandaté	Intermédiaire d'assurance à titre accessoire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	/
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	24 mois	12 mois	6 mois	24 mois	/
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	/
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	/

Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

¹ Un sous-agent d'assurance peut commencer sans disposer d'une expérience pratique, pour autant qu'il ait les connaissances théoriques requises et respecte toutes les autres conditions d'inscription. Il est également indispensable que le mandant exerce une supervision renforcée sur ce "sous-agent d'assurance en formation", en sachant qu'il assume une responsabilité renforcée pour ce sous-agent en formation.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Inscription comme PERSONNE MORALE en tant que courtier, agent, sous-agent d'assurance ou de réassurance, en tant qu'intermédiaire d'assurance à titre accessoire ou souscripteur mandaté

Personnes responsables concernées :

1. **Dirigeant effectif qui assume *de facto* la responsabilité de l'activité de distribution d'assurances**
2. **Responsable de la distribution**

Connaissances théoriques :

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes.


: Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Connaissances techniques en assurances
<input type="checkbox"/> Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances
<input type="checkbox"/> Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances
<input type="checkbox"/> Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances
<input type="checkbox"/> Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Attestation(s) de réussite des examens portant sur tous les modules cités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Connaissances de base • Module 2 – Assurances non-vie • Module 3 – Assurances vie sans component d'investissement • Module 4 – Assurances vie avec component d'investissement Les modules 2, 3 et/ou 4 sont en fonction des activités de distribution exercées.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	



Expérience pratique :

Diplôme	Courtier	Agent	Sous-agent	Souscripteur mandaté	Intermédiaire d'assurance à titre accessoire
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	/
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	24 mois	12 mois	6 mois	24 mois	/
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	/
<input type="checkbox"/>  Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (général, technique, artistique ou professionnel avec une 7 ^{ème} année) donnant accès à l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	/


Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	







Check-list connaissances professionnelles en distribution d'assurances – PCP

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte. La durée de l'expérience est calculée sur une base d'équivalent temps plein.

 : Cette icône indique que vous devez fournir à la FSMA une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Attention : L'exigence d'expérience ne vaut pas pour les PCP des intermédiaires d'assurance à titre accessoire.

Diplôme	Connaissances techniques en assurances	Expérience en distribution d'assurances ou de réassurances ¹
<input type="checkbox"/>  Diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 5 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	6 mois
<input type="checkbox"/>  Autre diplôme de master (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent)	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	6 mois
<input type="checkbox"/>  Diplôme de bachelier académique ou professionnel (ou diplôme équivalent ou diplôme étranger reconnu comme équivalent), comportant au moins 11 crédits pour les connaissances techniques en matière de distribution de (ré)assurances ou un pourcentage équivalent de la charge d'études	<input type="checkbox"/> Ne doit pas produire de preuve supplémentaire de ses connaissances	6 mois
<input type="checkbox"/> Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus	<input type="checkbox"/>  Attestation(s) de réussite des examens portant sur le Module 1 – Connaissances de base	6 mois

¹ Un PCP en formation peut acquérir les connaissances théoriques et l'expérience pratique requises en cours d'activité. Il doit avoir acquis les connaissances professionnelles requises dans un délai d'un an à partir de sa désignation comme PCP (en formation).